



Konferenz der kantonalen Ausgleichskassen
Conférence des caisses cantonales de compensation
Conferenza delle casse cantonali di compensazione
Conferenza da las cassas chantunals da cumpensaziun

Chutzenstrasse 10, 3007 Bern • Telefon 031 379 77 81 • Fax 031 379 77 74 • www.ahvch.ch

Marie-Pierre Cardinaux

031 379 77 81

marie-pierre.cardinaux@ahvch.ch

Office fédéral de la communication
Division Radio et télévision
Rue de l'avenir 44
2501 Bienne

Berne, le 21 août 2012

Révision partielle de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)

Madame, Monsieur,

Nous avons appris incidemment l'ouverture de la consultation sur la révision partielle de la LRTV. Nous sommes surpris que notre conférence, qui réunit les organes d'exécution des prestations complémentaires, ne fasse pas partie des destinataires officiels de cette consultation.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous adresser à l'avenir tout projet de révision de la LRTV ou de ses ordonnances qui touche de près ou de loin les bénéficiaires des prestations complémentaires de l'AVS/AI.

Sur le fond, le présent projet n'appelle cependant aucune remarque particulière de notre part.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Conférence des caisses cantonales
de compensation**

Marie-Pierre Cardinaux
Responsable du bureau